L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 3 SEPTEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

MME JACOB, 188 Canal. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine. Prix modérés. 15 août—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

A VENDRE—Son de riz frais, au prix le plus réduit du marché. LANAUX RICE MILL, 15, rue Conti. 29 août—1 sem.

A LOUER

A LOUER, La maison No 99 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser, 94 Esplanade. 24 août—

A LOUER — Trois splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denègre & Denègre, Bât. des Denègre, 33 rue Carondelet. 13 août—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Elizabeth Lane, femme de Francis Leibrock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,951—Division C.—Attendu que Mme Mary Ann Lane, femme de Thomas M. Heatherton, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Lane, femme de Francis Leibrock, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
31 août—31—5 9 sept

Succession d'Horace Whaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,823—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Horace Whaley, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
30 août—30—sept 2 8

Succession de A. Leitz, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,479.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve A. Leitz, Jr., administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Mme Catherine Devan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,932—Division A.—Attendu que John Cordes a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Devan, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
FRANK ZENGEL, Avocat.
29 août—29—sept 2 7

AVIS AUX CREANCIERS

M. Schwartz et als vs. Holloway & Gardes Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,211—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Henry Gardes et W. B. Thompson, commissaires liquidateurs et receveurs de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau de distribution.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
26 août—26 30—sept 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,784—Division B—Jules Sarrazin vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Fred. ..., notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 11ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Geo. C. Préot, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Prosdamme vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Prosdamme soit convoquée et tenue pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 85 rue St-Charles, dans la Bâtisse Maçonnique, en cette ville, commençant le mardi, 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues et que Ben. Forman, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 7 août 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—5f au 12 sept

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: La Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Auguste Habernicht et Henry Fentz soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, ainsi comme tels par les actionnaires de la dite compagnie, le 6 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meusonier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et pris le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A., maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.
ONOFRÉ TRIAY, Député Greffier.
9 juil—9 21—août 7

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI — SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS — 11 HOURS TO BIRMINGHAM

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

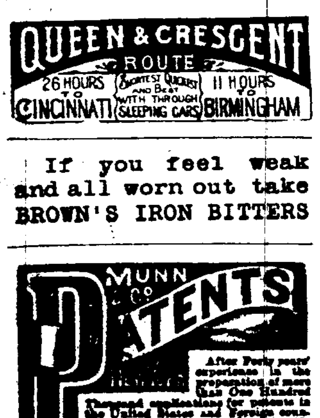

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE SEPTEMBRE—CLASSE No 308
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
41	68	9	14	28	40	39	45	17	15	34	75	61

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 2 septembre 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..........$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt-cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.
PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —AU— THEATRE ST-CHARLES,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 SEPT. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000, ...	20,000
1 Lot de..	10,000, ...	10,000
1 Lot de..	5,000, ...	5,000
2 Lots de..	2,500, ...	5,000
5 Lots de..	1,000, ...	5,000
25 Lots de..	300, ...	7,500
100 Lots de..	200, ...	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60, ...	18,000
500 Lots de..	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous paierons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance ...

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.

Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont y appartenant ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré d'îlet désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Espagne, Ville et Robertson et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire le 28 février 1879, et mesurant trente-trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur. Et ladite portion de terre forme partie du terrain No Dix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1879. Ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No Dix, et de l'autre vers la rue Villeré par le terrain No Neuf ci-dessus décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 août—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Sixième District.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,765.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, son épouse.

Finlay & Brunswig, une maison de commerce composée de Geo. R. Finlay et Lucien N. Brunswig, vs Leo C. Peres et Mme Mary Jane Finegan, son épouse, in solido.

Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans—No 22,547.

Le même vs le même; même Cour No 22,547.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Wm. H. Finegan, in solido.

Seconde Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 15,165.

Le même vs le même; même Cour No 15,165.

EN VERTU DE TROIS WRITS DE FIERI facias et de deux alias writs de fieri facias à moi adressés, respectivement, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et les Honorables Première et Seconde Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Deux terrains** avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet No 187 borné par les rues Octavie, Laurel, Constance et l'avenue Peters, désignés comme les terrains Nos 35 et 36 et mesurant, chacun, trente pieds de façade rue Octavie, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds et trois pouces.

2° **Un lot de terre** avec les améliorations dans le même district et îlet, désigné comme lot No 19 mesurant trente pieds de façade à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

3° **Deux lots de terre** et améliorations dans le même district et dans l'îlet No 305 borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 12 et 13 mesurant soixante pieds de face à la rue Perrier sur cent huit pieds de profondeur.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 août—11 18 25—sept 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, faisant face au "Lee Circle"

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,832.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre le Tivoli Circle, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle; cent pieds trois pouces quatre lignes à la limite inférieure; cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles et ... pieds trois pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er sept—1 8 15 22 29—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Derbigny.

A. L. Johnson versus Suc. de Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Jackson alors Gasquet et actuellement Avenue Cleveland, les rues Derbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix huit et Dix-sept de l'îlet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue du Canal, sur cent six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Dix-huit formant l'encoignure des rues Canal et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard R. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Cypress, Willow et Claiborne désigné par la lettre D sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 avril 1882, et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quatre-vingt-sept pieds un pouce de la rue Cypress.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 août—4 11 18 25—1 6 sept

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme M. A. Permenter vs Mme E. Johnson, veuve.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans.—No 13,379—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Léon L. Labatt, absent en congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI 6me jour de septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir;

Un lot de meubles, un perroquet avec cage, un geai avec cage, un lot de plants de fleurs.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
M. F. MICHEL, Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 août—26—1 6 sept

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages, Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine.

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre signé le 1er août 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C., actuellement absent en congé, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, Nos 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres aux premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture; cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois, 283 et 283 1/2 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage, à proximité des chars urbains, des marchés, des écoles et sont bien louées.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. Adolph, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 sept—2 9 16, 23 30—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire du mineur Effie Davidson Devan.

No 39,757—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, signé le 23 août 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains dans le Septième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Millaudon, Clinton, Commerciale et Macarty, désignés par les Nos 21 et 22, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Millaudon, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur paiera les taxes de 1893; 20 pour cent comptant requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 août—26 sept 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles Productifs
Et excellemment situés,
Dans le Troisième District.
Bague en diamant, montre en or, Argenterie et meubles de Ménage.

Succession de Joseph Magioni.

No 39,587.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, en date du et signé le 8 août 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage double en bois, bien situé et à un étage avec mansarde, Nos 374 et 374 1/2 rue Royale, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Chartres, La Paix et Français, ayant 4 chambres, allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, ancien notaire, le 28 mai 1828, et mesurant, au pied français, 30 pieds de face rue Royale, sur 80 pieds de profondeur; borné d'un côté par le terrain No 4, à l'arrière par le terrain No 6 et à gauche par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Louis Grossman. Il est situé dans un bon voisinage, en face du Parc Washington; il y a devant un chemin de fer, et à proximité, des églises, des écoles, des marchés.

2° Les cottages doubles solidement construits, à un étage avec mansardes, Nos 25 et 27 rue Montégut, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Montégut, Comet, Chartres et Levée, ayant 6 chambres, citerne, allée, etc. de chaque côté. Le terrain mesure 42 pieds 6 pouces de façade rue Montégut, sur 92 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles. Il est près de la rivière; des chemins de fer passent presque à toute heure dans la localité.

Aussi le même jour, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, 14 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

Une bague en diamant, une montre en or, de l'argenterie, des meubles de ménage, des lorgnons de spectacle, un revolver.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant sur les lieux. Pour les effets immobiliers, un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets; et les taxes dues, et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 août—12 19 26—2 9 13 sept

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois Désirable, Nos 196 et 196 1/2 rue Miro.

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Succession de Denise Donce.

No 39,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—Geo. G. Friederichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 2 août 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage double en bois désirable, Nos 196 et 196 1/2 rue Miro, entre Dumaine et Ste-Anne, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans une bâtisse à deux étages détachée dans le fond, allées de côté, citernes et cours à l'arrière de chaque corps de logis. Le terrain est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Dumaine et Ste-Anne, mesurant 30 pieds 2 pouces face à la rue Miro sur 99 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant partie du lot de terre désigné par le No 13 sur un plan dressé par C. Giroux, le 10 janvier 1853, déposé au bureau de E. Barnett, anciennement notaire en cette ville. Toujours d'un bon rapport et situé dans un voisinage tranquille et convenable.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un an après la date d'adjudication, représentée par un billet et garantie par lien et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Emile J. Barnett notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 août—9 16 23 30—sept 6 13

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTS
MEUBLES DE MAISON
—ET—
CANDELABRES.

Grande Bibliothèque de Loi, etc.

Succession d'Augustus Bernau.

No 39,636—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, je procéderai à la vente, le LUNDI et le MARDI, 4 et 5 septembre 1893, à 11 heures A. M., au local No 340 rue CANAL, COIN DERBIGNY et au bureau No 1 RUE BOURBON, au premier, la propriété mobilière suivante, à savoir—

Au No 340 rue du Canal.

Beaux meubles de salon, magnifiques candélabres de cristal, élégantes gravures, ornements en bronze et en marbre, orgue, tapis de moquette, miroirs français, articles de plaqué, meubles de salle à manger, range, bouilloire, etc.

—AUSSI—

Dix bibliothèques en noyer, cerisier et acajou et leur contenu, se composant principalement d'œuvres légales.

Au bureau, No 1 rue Bourbon.

Au-dessus du magasin de chapeaux R. E. Lee.

Pupitres à cylindres et autres, rapports de la Louisiane, rapports de la Cour Suprême des Etats-Unis, Encyclopédie de loi et autres œuvres,

D'après inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
22 août—22 27—sept 1 2 3 4 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit. Droit, Titre et intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Aikens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,957.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B., siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, de la Division E, maintenant en congé, en date du 16 août 1893, dans l'affaire ci-dessus, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian F. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros. vs. leurs créanciers, étant un ... indivis chacun, à et en la propriété ci-après décrite (laquelle propriété, néanmoins, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens); savoir:

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet 87, borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis pris d'un plan de Pilié & Murray, voyers, en date du 7 mars 1868. Lesdits terrains sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, et sont formés d'une partie des terrains désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pilié, voyer en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Termes et conditions—Cette vente à l'enchère étant la seconde et dernière, les droits, titres et intérêts dans la susdite affaire seront définitivement adjugés au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an, à partir du jour de la vente, et hypothèque spéciale ainsi que privilège sur la dite propriété, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 août—18 23 30—6 sept

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour *s'assurer* qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
13 Dauphine et Indépendance.
14 Station des cars, Pologne.
15 Casernes des Etats-Unis

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCK ENORME —DE— MEUBLES NEUFS.

Succession de William B. Ringrose

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 39 931

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, en date du 2 septembre 1893, je vendrai sur les lieux, au coin des rues Camp et Poydras, à partir de JEUDI, 14 septembre, à 11 h. du matin, et ensuite tous les jours, jusqu'à l'entière disposition des meubles suivants, savoir:

Un grand assortiment varié de meubles de grande valeur provenant des premières fabriques de l'Amérique, comprenant meubles élégants de salon et de salle de réception magnifiques, meubles de chambre à coucher, bibliothèques, chiffonnières, bureaux, chaises de fantaisie pour salon, lits se repliant sur eux-mêmes, sofas, porte-chapeaux, fauteuils pour vestibule, articles en cuir pour bibliothèque, meubles en paille, glaces, devantures de cheminée, tableaux; et toute espèce d'articles d'ornement qui se trouvent dans les grandes maisons.

Le tout selon l'inventaire.
Conditions—Comptant.
3 sept—3 10 14

PAR STEPHEN J. DERBES.

A L'ENCAN MARDI,

Contenu du restaurant et de l'hôtel de M. B. Beraud, au No 116 rue de la Douane.

—Aussi—

—DIAMANTS, BIJOUX—

Comprenant ameublement de salon en crin, ameublement de chambre avec armoire à glace, et un grand assortiment de meubles de tous genres, tapis, nattes, pendules et glaces françaises, coffre-fort, tablier, batterie de cuisine en cuivre etc.

Aussi—Une paire de dormeuses, coût $500; une montre en or 14 K à remontoir; deux bagues en diamant, boutons en diamant, chaînes en or, etc.

MARDI, le 5 septembre, à 11 heures du matin, au No 116 rue de la Douane, près Bourbon.
STEPHEN J. DERBES, encanteur.
N. B.—Les bijoux seront vendus à midi précis.
3 sept—3 5

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 mai 1893, Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

Tous les jours (excepté les dimanches et le mercredi) après le train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M., si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 7 h. P. M.
Prix, chaque traversée, $1.
Prix, les jours d'excursion, aller et retour, $1

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent
No 47 rue Carondelet.
30 avril—

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis:

LA BOURGOGNE, Leboeuf, samedi, 2 sept.
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 9 sept.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi 16 septembre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..........$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..........$60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA..........Mercredi, 6 septembre.
KNICKERBOCKER...Mercredi, 13 septembre.
HUDSON..........Mercredi, 20 septembre.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser
ALFRED MOULTON & CO.
Rue Carondelet No 41
4 mai—1 an

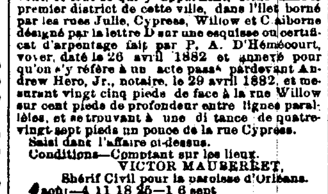

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,419.—Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James N. Murdock et als.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, un résident du comté de Harrison, Etat du Mississipi, la tutrice dûment nommée et qualifiée de ses enfants mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Finker Esq., de cette ville, son agent spécial reconnu, et avocat de facto, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, toute et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HERBTE, Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1893.
14 juil—5 f en 30 t

BANQUES.

Etat de situation semestriel
—DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

51 Rue du Camp,
A la clôture des affaires le 30 juin 1893.

ACTIF.

Meubles et installations		$750 00
Actions et bons		516,277 67
Prêts (garantis par collatéraux)		276,957 90
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)		425,958 00
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		749,171 85
Comptant	296,268 64	
Items comptant	4,633 70	300,902 34
Total		$2,270,017 76

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits indivis		166,003 63
Savoir: Gains après taxes payées et dépenses courantes	50,440 90	
Moins $25,088 73 payés aux déposants pour intérêt et $4,000 00 aux actionnaires	29,088 73	
Réserve des profits de cette année	21,352 17	
Ajoutez profits indivis existant 31 décembre 1892	144,651 46	
Total de la réserve à date	166,003 63	
Dû à 6507 déposants		2,003,854 13
Dividendes non réclamés		160 00
Total		$2,270,017 76

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté pardevant moi, le 30 juin 1893.
FRED. ADOLPH, Notaire.

Correct—Attesté:
J. E. MERILH.
A. VIZARD.

Le dividende semestriel habituel de Quatre Dollars par action a été déclaré payable à la dernière réunion du Board et est maintenant payable sur demande.
1er juil—

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.

Nlle-Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à terme et escompte			$757,358 14
Surtirages			9,191 72
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation			50,000 00
Bons d'Etat et de Ville			304,375 00
Autres bons			16,200 00
Meubles et installations de banque			78,667 94
Autres propriétés foncières			22,289 67
Fonds de rachat cinq pour cent			2,250 00
Items comptant			1,240 01
Prêts sur demande	$242,100 07		
Change à vue sur New York	163,059 22		
Changes étrangers	22,061 28		
Dû par des banques et banquiers	48,334 99		
Chèques pour le Clearing House	116,631 57		
Monnaie courante fractionnelle	224,586 67		
		756,773 80	
			$1,998,346 28

PASSIF.

Fonds-capital			$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis			128,378 15
Dividendes non payés			1,042 63
Dividende semi-annuel 4 pour cent payable le 3 juillet 1893			17,000 00
Circulation			45,000 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,247,688 62		
Dû aux banques et banquiers, sujet à des chèques	134,236 88		
		1,381,925 50	
			$1,998,346 28

JOHN H. O'CONNOR, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
2 juil—2f

J. NASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.

Etat de situation trimestriel
—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 26me jour de juin 1893.

ACTIF.

Propriétés foncières			$93,550 00
Bons de ville et autres			88,685 00
Actions			25,196 50
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance	$1,409,952 21		
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	584,969 75		
		1,994,921 96	
Papiers suspendus évalués à		13,946 24	
Prêts sur demande	$854,164 43		
Change à vue	401,365 03		
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House	764 590 99		
		2,020,120 45	
Total			$4,236,420 15

PASSIF.

Capital payé	$1,000 000 00
Surplus	400 000 00
Profits non divisés	110,005 87
Dividendes non payés	56,366 00
Dépôts à retirer contre chèques	2,661,488 28
Circulation	8,560 00
Total	$4,236,420 15

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.
EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Fait et signé sous serment devant moi le vingt-sixième jour de juin 1893.
A. G. LA PICE, Notaire Public.

Nouvelle Orléans, 26 juin 1893.
A une réunion régulière du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende de QUATRE DOLLARS par action a été déclaré payable sur demande.
28 juin—1f EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, vendredi soir, 30 juin 1893.

Comptant	$506,703 28	
Change	62,333 15	
		$569,036 43
Prêts sur demande	$617,806 19	
Escomptes	888,350 02	
		$1,506,156 21
Actions		56,172 50
Propriétés foncières		40,043 00
Taxes		27,000 00
Total		$2,198,408 14
Fonds-capital		$300,000 00
Profits non divisés		290,429 88
Dépôts individuels		1,605,198 26
Dividendes non payés		2 780 00
Total		$2,198,408 14

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1893.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1 juil—2f

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires le 30 Juin 1893.

ACTIF.

Bills escomptés		$1,066,273
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Ville de la Nouvelle Orléans, bonds 4 et 6 pour cent et Louisiana consols	583,350 00	
Autres bons et actions	149,387 50	
		782,737 50
Maison de banque		100,000 00
Prêts sur demande	710,734 12	
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change américain	150,833 89	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	759,901 29	
		1,623,719 30
Total		$3,572,730 67

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		$650,000 00
Profits nets non divisés		55,615 12
Circulation		44,100 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,802,525 54
Dividendes non payés		20,490 06
Total		$3,572,730 67

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co, New York.
R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
2 juil—1f

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 CHARTRES ...

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel
—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$569,136 96	
Sur risques de rivières	12 448 58	
Sur risques de mer	7,088 33	
		$588,673 87
A ajouter: Primes non acquises de 1891		138,565 59
Total des primes		$727,239 46
A déduire: Primes non acquises de 1892		154,936 89
		$572,302 57
A déduire: Primes remboursées et cancellations	$82,160 81	
Réassurances	48 572 87	
		$130,733 68
Primes nettes		441,568 89
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		21,398 82
Revenu total		$462,967 71
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$292,913 29	
Sur risques de rivières	3,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions	75,828 65	
Taxes et licences	12,465 33	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires etc	51,963 31	
Total des déboursés		$437,622 50
Balance		$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées		43,910 48
Moins balance comme ci-dessus		25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892		$18,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main	$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman	88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	5,125 00
Une action du capital de La. Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Co	100 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de perception	97,180 42
Meubles, accessoires coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,689 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	43,910 48
Dividendes non payés	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
Nlle-Orléans, Lne, 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD.
JOS. SCHWARTZ.
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel
—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892;

Primes sur incendies	$249,094 85	
Primes maritimes	980 94	
Primes des rivières	1,179 55	
	$251,255 34	
A ajouter: Primes non expirées de 1891	44,850 20	
Total		$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$26,084 18	
Moins salaires et dépenses générales	12,887 95	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,792 59
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$152,018 87	
Sur risques maritimes	176 44	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153,124 14	
Réassurances	43,744 91	
Primes remises et commissions	59,380 68	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	8,718 29	264,967 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour— Primes non expirées de 1892	$47,378 85	
Pertes d'incendies non payées	11,964 13	
Fonds de surplus	6,481 69	
	$65,824 67	$65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes	$27 65
Primes en voie de collection	49,004 92
Prêts sur nantissement	4,475 00
Prêts sur hypothèques	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,250 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	6,481 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 13
	$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.
FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.
J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
F. W. DIELMANN, EMIL WEBER,
A. THIESEN

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.
OSCAR ARROYO, Secrétaire du Bureau.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
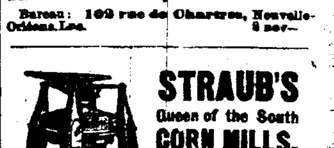
Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.
8 nov—